

DECISION D'APPROBATION DE MODELE
N° 93.00.251.001.1 DU 16 MARS 1993

Ciné momètre MULTANOVA modèle 6F2

LA PRESENTE DECISION EST PRONONCEE EN APPLICATION DU DECRET N° 88-682 DU 6 MAI 1988 RELATIF AU CONTROLE DES INSTRUMENTS DE MESURE ET DE L'ARRETE DU 7 JANVIER 1991 RELATIF A LA CONSTRUCTION, AU CONTROLE ET AUX MODALITES TECHNIQUES D'UTILISATION DES CINEMOMETRES DE CONTROLE ROUTIER.

FABRICANT

Société MULTANOVA A.G., CH, 8612, Uster 2, Suisse.

DEMANDEUR DE L'APPROBATION

Société MULTANOVA FRANCE, 33, rue du Ballon, 93160 Noisy le Grand.

OBJET

La présente décision complète la décision d'approbation numéro [90.1.01.233.1.0](#) du 3 octobre 1990 (1).

CARACTERISTIQUES

Le modèle MULTANOVA 6F2 diffère du modèle précédent par la possibilité, d'incruster sur les photographies réalisées et d'imprimer sur le dispositif répéteur des données complémentaires lors des contrôles routiers.

A cette fin :

- un nouveau dispositif permettant les incrustations sur les clichés a été associé à l'appareil photographique JACKNAU.
- le logiciel contenu dans les deux EPROM de l'unité de contrôle, ainsi que celui contenu dans l'EPROM du boîtier de commande a été modifié.

(1) Revue de Métrologie, octobre 1992, page 1437

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

Chaque élément du cinémomètre MULTANOVA 6F2 est pourvu d'une plaque d'identification qui porte outre les précédentes indications prévues, le numéro et la date de la présente décision.

Le nom des éléments est suivi de l'indice 2.

SCELLEMENT

Le plan de scellement est identique à celui du modèle 6F.

DEPOT DE MODELE

Plans et schémas déposés à la sous-direction de la métrologie, à la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement d'Ile-de-France et chez le demandeur.

VALIDITE

La présente décision est valable jusqu'au 3 octobre 2000.

ANNEXES

Notice descriptive.

Photographie du dispositif photographique FT2 n°5916.

POUR LE MINISTRE ET PAR DELEGATION :
PAR EMPECHEMENT DU DIRECTEUR DE L'ACTION REGIONALE
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE,
L'INGENIEUR EN CHEF DES INSTRUMENTS DE MESURE,

J. HUGOUNET

NOTICE DESCRIPTIVE

Cinémomètre MULTANOVA modèle 6F2

PRESENTATION

La présentation générale du cinémomètre modifié MULTANOVA 6F2 ainsi que le fonctionnement de la chaîne de mesure, est inchangée, la compatibilité avec le boîtier radar est totale.

Le but de cette modification est de délivrer des informations complémentaires sur les photographies des infractions et sur la bande de contrôle imprimée pour consolider les procédures auprès des tribunaux.

MODIFICATIONS

1°) **Présélection des paramètres, initialisation**

Après la mise en service, dès que l'autotest du quartz est effectué, l'opérateur accède au menu déroulant d'un nouveau programme principal d'exploitation et/ou d'un nouveau sous-programme de configuration.

Dans le nouveau menu du programme principal de présélection des paramètres, l'opérateur dispose de la faculté supplémentaire d'introduire : un point kilométrique, une série de 83 textes programmables et d'inhiber les seuils.

Le nouveau menu du sous-programme permet : l'introduction de 83 codes, le pré réglage de l'intensité lumineuse des incrustations, l'annulation de la première alarme sonore.

2°) **Incrustations photographiques (voir schéma)**

Les incrustations photographiques se présentent sur deux lignes et comportent les indications suivantes :

• *sur la première ligne :*

- la date,

- la lettre C : la présence de cette lettre indique que les caractères formant le texte qui va suivre sont programmés dans un code,
- un texte introduit par l'opérateur (ou appelé par code),
- la lettre K suivie d'un nombre à 4 chiffres et point décimal indique le point kilométrique de la mesure ; son utilisation est facultative, dans ce cas l'espace "libéré" permet d'augmenter le texte précédent à 14 caractères,
- Multanova : marque d'identification,
- un caractère "somme de contrôle",

sur une deuxième ligne :

- l'heure, les minutes, les secondes,
- le numéro de film précédé de F, le numéro de photographie,
- la lettre t suivie de xxx puisque le cinémomètre est utilisé à poste fixe,
- la lettre C : la présence de cette lettre indique que le cinémomètre a détecté un véhicule de grande longueur en mode éloignement,
- le sens de déplacement du véhicule,
- la vitesse mesurée du véhicule cible, ou l'annulation de vitesse, suivi du symbole km/h,
- le signe ! : la présence de ce symbole indique que pour cette mesure l'inhibition des seuils a été commandée par l'opérateur,
- suivant la condition, l'un des caractères suivants apparaît : S = mode statique, X = prise de vue photographique à déclenchement manuel sans inscription de la vitesse, Y = photographie du point de référence kilométrique,
- un chiffre de 1 à 3 indique le niveau de sensibilité sélectionné pour la réception du signal,
- un caractère "somme de contrôle".

3°) **Informations délivrées par l'imprimante thermique. Le modèle de ces indications est représenté par le schéma**

L'imprimante restituée, en en-tête, l'intégralité des informations contenues dans le programme principal, au moment de l'impression de la première mesure et avant celle-ci. Les informations

correspondant à chaque mesure supérieure aux seuils programmés sont disposées sur une ligne et comprennent :

- un numéro chronologique,
- la lettre C : la présence de cette lettre indique que le cinémomètre a détecté un véhicule de grande longueur,
- un symbole indiquant le sens de circulation,
- la vitesse du véhicule cible,
- le signe ! : la présence de ce symbole indique que les seuils ont été inhibés,
- l'heure, les minutes, les secondes,
- un espace laissé en blanc correspondant à la vitesse du véhicule porteur dans la version mobile,

- le point kilométrique à valeur fixe programmée ou un espace laissé en blanc,
- le numéro du cliché photographique.

4°) Informations délivrées par l'indicateur de surveillance du boîtier de commande

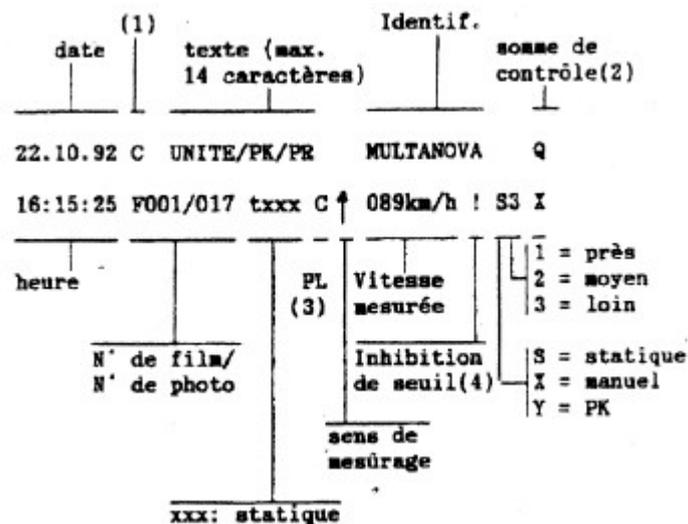
Les indications supplémentaires des paramètres suivants sont disponibles :

- le code
- le point kilométrique introduit,
- le numéro du film,
- la sensibilité de réception du signal.

Les messages d'alarmes principales et secondaires sont inchangés, toutefois l'alarme d'ouverture du couvercle de la databox n'existe pas sur ce modèle.

Schéma

Cinémomètre MULTANOVA modèle 6F2 Incrustations photographiques

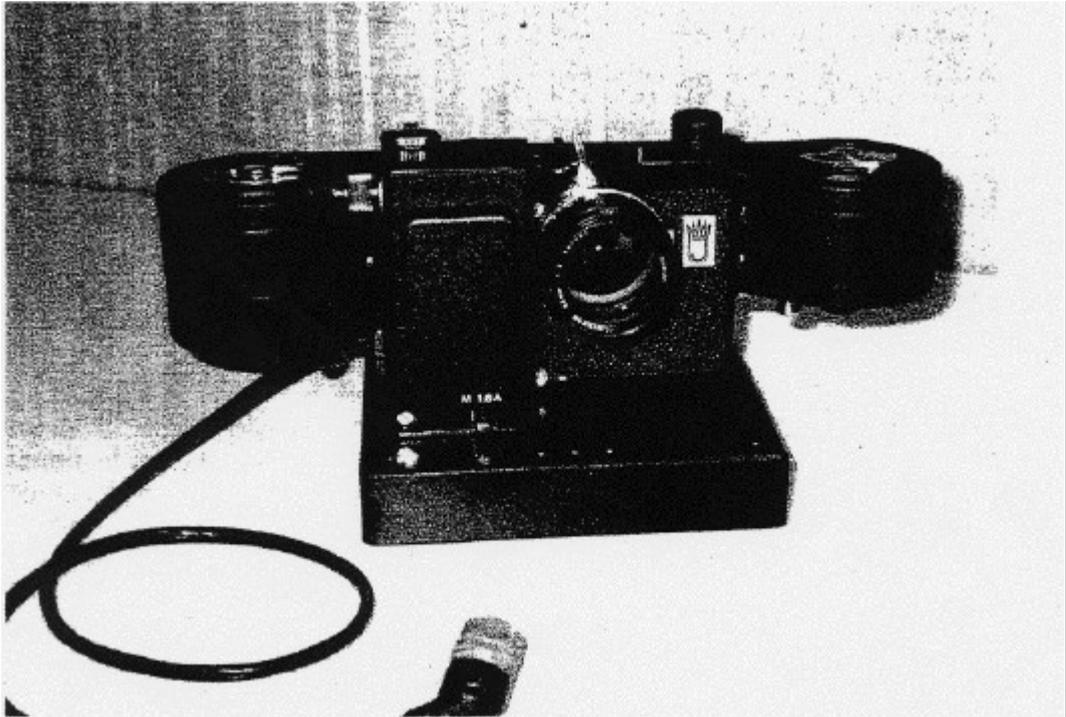


- (1) C : si cette lettre est présente, cela indique que les caractères formant le texte qui va suivre sont programmés dans un code.
- (2) Caractère "somme de contrôle" issue de la table ASCII.
- (3) C : la présence de cette lettre indique que le cinémomètre a détecté un véhicule de grande longueur en mode "éloignement", en utilisation statique.
- (4) ! : la présence de ce caractère indique que pour cette mesure, l'inhibition des seuils a été demandée par l'opérateur.

• N° 5916

CINEMOMETRE MULTANOVA 6F2 ET 6F SM2

Groupe photographique FT 2



Plaques d'identification

Sté MULTANOVA FRANCE		
RADAR MULTANOVA 6F2		
APPROBATION DE MODELE		
N°	du	
N° série		FT2

Sté MULTANOVA FRANCE		
RADAR MULTANOVA 6F/SM2		
APPROBATION DE MODELE		
N°	du	
N° série		FT2